Image not found or type unknown

Signature chez le notaire avant délibéré au tribunal

Par **nath1**, le **27/06/2018** à **05:37**

Bonjour,

Dans le cadre d'une succession, il est prévu le partage chez le notaire début août et le délibéré au tribunal fin septembre, la plaidoirie finale des avocats a eu lieu début juin.

A quoi va servir le jugement de fin septembre ? pour les parties ? pour les avocats ?

Merci et cordialement.

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés